

Institut du Sacré-Cœur à Estavayer-le-Lac

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **34 (1905)**

Heft 15

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Deuxième degré, programme A.

A. *Exercices d'ordre et de marche.* — Ceux désignés pour ce degré.

B. *Exercices libres, 2^e degré, programme A.* — 1. Dans la position de pas en avant, fléchir les jambes à fond. Exercice 2 a). — 2. Poser une jambe fléchie en levant les bras, tendre la jambe en fléchissant le corps. Exercice 3 a) b). — 3. En station écartée : Incliner le corps en avant, etc. ; fléchir le corps de côté, etc. Exercice 14 a) c). — 4. Exercice 24 a) b).

C. *Exercices d'ordre et de marche.* — 1. Voir litt. E., ex. généraux, 1^{er} degré. — 2. Jeux. — A choisir suivant la place disponible.

IV. *Partie théorique.* — V. *Partie pratique.* — VI. *Chant d'ensemble* (dirigé par un instituteur).

Observation. — Messieurs les instituteurs sont instamment priés de faire répéter à leurs élèves les chants suivants : *En marche*, N^o 43 ; *La croix fédérale*, N^o 75, du Recueil du Valais ; *Les bords de la libre Sarine*.

G. STERROZ *examineur.*

Institut du Sacré-Cœur

A ESTAVAYER-LE-LAC

En automne 1902, les Sœurs théodosiennes de la Sainte-Croix ont transféré leur école normale française d'Ingenbohl au château de La Corbière, près d'Estavayer. Bien qu'admirablement situé sur le bord du lac, au milieu de la verdure et des grands arbres, le château se trouva bientôt trop étroit pour contenir le studieux essaim. Les Sœurs ne tardèrent pas à s'occuper de la construction d'un édifice plus spacieux et mieux approprié, à l'entrée de la ville même d'Estavayer.

Le voyageur qui arrive par la ligne de la Transversale peut admirer le nouveau bâtiment dont le style s'harmonise agréablement avec le caractère moyenâgeux de la vieille cité. Cette intéressante construction fait honneur à l'esprit d'initiative des Sœurs d'Ingenbohl ainsi qu'à l'habileté de l'architecte, le Père Victor, bénédictin d'Einsiedeln, qui, tout en sauvegardant le côté pratique des installations, a su trouver des combinaisons d'un très bel effet.

Rien n'a été négligé pour élever ce bâtiment scolaire à la hauteur des exigences modernes : lumière électrique, eau de source pure et abondante, bains, salles de classe bien éclairées avec dimensions normales, hall de gymnastique, théâtre,

grand parc de récréation et, comme joyau, la gentille chapelle gothique du Sacré-Cœur avec ses galeries et ses trois autels.

Au mois octobre, aura lieu l'inauguration du nouveau bâtiment et, le 3 du même mois, la réouverture des classes de cet Institut, qui comprend un cours préparatoire et deux secondaires, quatre cours normaux ainsi que des cours de ménage, de musique et de langues étrangères. L'organisation des études permet aux élèves d'apprendre très rapidement la langue allemande. Les cours normaux préparent les jeunes filles aux examens de l'Etat de Fribourg pour le brevet de capacité. Elles peuvent aussi obtenir un diplôme spécial d'aptitude pour l'enseignement de la langue française.

Sous la direction des Filles du Père Théodose, qui se vouent courageusement, à l'exemple de leur fondateur, aux différentes œuvres de l'apostolat chrétien et social, l'Institut du Sacré-Cœur ne tardera pas à se développer. Déjà les élèves s'annoncent nombreuses pour écouter les leçons des maitresses, qui n'ont plus à faire la preuve de leur compétence en matière d'enseignement. Toujours soucieuses de s'initier aux méthodes les plus rationnelles de la pédagogie moderne, les Sœurs de la Sainte-Croix veillent aussi avec un soin maternel sur les jeunes filles qui leur sont confiées et s'appliquent à développer en elles les habitudes d'ordre, de travail, de modestie et de saine piété.

Au nouvel Institut d'Estavayer, nous adressons, avec tous les amis de l'éducation chrétienne, un joyeux salut et nos meilleurs souhaits d'avenir.



Examens de capacité

A la suite des examens subis au Lycée de Fribourg, les 25, 26, 27 et 28 juillet, par 12 aspirants instituteurs et 23 aspirantes institutrices, la Commission des Etudes a délivré les brevets de capacité pour l'enseignement primaire, dans l'ordre suivant :

ASPIRANTS INSTITUTEURS

Brevet du 1^{er} degré : 1. MM. Rey, Charles, de Granges-de-Vesin. — 2. Thierrin, Oskar, de Cheiry. — 3. Abriel, Joseph, de Domdidier. — 4. Pasquier, Ignace, de Maules. — 5. Plancherel, Joseph, de Bussy. — 6. Bondallaz, Gabriel, de Nuvilly.

Brevet du 2^{me} degré : 7. MM. Abriel, François, de Domdidier. — 7^{bis} Dessibourg, Julien, de Saint-Aubin. — 9. Desbiolles, Eugène, de Bulle. — 10. Page, Joseph, de Neyruz. — 10^{bis} Ruffieux, Louis, de Crésuz. — 12. Brasey, Alfred, de Rueyres-les-Prés.

Tous les diplômes obtenus par ces nouveaux instituteurs ont été délivrés pour le terme de quatre ans.